

Hotline :
+33 (0)3 28 04 69 85

ZONE D'ACTIVITE ACTIBURO
99 Rue Parmentier
59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. +33 (0)3 20 34 67 48
Fax +33 (0)3 20 64 29 17
contact@assur-travel.fr



Expatriés Santé 1^{er} euro

La garantie Santé au 1^{er} euro des expatriés. Conditions 2018

ASSUR-TRAVEL,

courtier grossiste en assurances, spécialiste de la mobilité internationale vous propose :

- Une couverture santé complète à un prix très attractif.
 - PLAN SANTÉ PREMIUM - PREMIUM ACCESS
 - PLAN SANTÉ CONFORT - CONFORT ACCESS
 - PLAN SANTÉ SUMMUM
- Une garantie assistance rapatriement avec EUROPE ASSISTANCE, leader mondial de l'assistance rapatriement. 
- Une responsabilité civile, protection indispensable pour vous et votre famille.
- Une application mobile : GAPI Adhérents afin d'être en contact permanent avec votre gestionnaire.

Dix raisons de choisir l'offre ASSUR-TRAVEL EXPATRIÉS :**Des produits adaptés à vos besoins**

- 1 Des produits avec des remboursements allant jusqu'à 100 % des frais réels.
- 2 Un tiers payant pour tous les frais d'hospitalisation sur simple appel.
- 3 Vos remboursements sous 48 h par virement bancaire dans la devise de votre choix.
- 4 Un suivi de vos remboursements en toute transparence : via votre espace personnel sur le site www.gapigestion.com et votre application GAPI Adhérents.
- 5 Un plateau d'assistance médicale à votre disposition 24 h/24 et 365 j/an.
- 6 Vous bénéficiez d'une application mobile GAPI Adhérents dans laquelle vous retrouvez votre contrat, vos remboursements, les N° d'urgence, la possibilité d'envoyer vos feuilles de soins par une simple photo.

Des formalités d'adhésion réduites

- 7 Un simple bulletin d'adhésion et un questionnaire médical à renvoyer signés.
- 8 Possibilité de payer ses cotisations par prélèvements automatiques, par CB ou par virement en monnaie locale (48 monnaies sont disponibles) via le site sécurisé www.gapigestion.com. Vous réduisez ainsi vos frais de paiement car la transaction correspond à un virement domestique.
- 9 Une équipe de spécialistes de l'expatriation à votre écoute pour vous conseiller sur les produits en fonction des besoins.

Des tarifs très compétitifs

- 10 A partir de 78 € par mois et par personne en individuel et 197 € par mois en famille. Ou optez pour nos produits avec franchise annuelle et bénéficiez d'une réduction supplémentaire entre 15 % et 25 %.

**Téléchargez
votre application
GAPI Adhérents et gérez
votre contrat et vos
remboursements
sur votre mobile.**



GAPI Adhérents



ASSUR-TRAVEL

DES OUTILS DE GESTION ADAPTÉS
À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

Assur Travel met à la disposition de ses clients des outils connectés pour faciliter la gestion de ses contrats à distance.



Un nouveau site internet : www.gapigestion.com



Sur son espace personnel, l'assuré accède directement à son contrat avec la possibilité de faire en ligne des modifications, adresse mail, coordonnées bancaires etc...



L'assuré accède au suivi de ses remboursements et peut télécharger ses bordereaux de prestations.



L'assuré accède à l'ensemble des pièces contractuelles, notices d'information, feuilles de soins, imprimés d'entente préalable nécessaires à la vie de son contrat.



L'assuré paye ses cotisations en ligne.

Un nouvelle application Gapi adhérents

Par cette application, l'assuré accède via son smartphone à toutes les fonctionnalités de son espace personnel du site : www.gapigestion.com.

- Il accède à toutes les informations de son contrat
- Il paye ses cotisations en ligne sur un espace totalement sécurisé
- Il suit ses remboursements
- Il accède à tous les N° de téléphone d'urgence : Assistance rapatriement si option souscrite, tiers payants
- Par une simple photographie et par un clic, il envoie au centre de gestion ses factures de soins
- Il accède au réseau de soins de sa zone.



Comment choisir son Plan santé ?



Nous vous conseillons de choisir votre plan santé en fonction de vos besoins et de votre pays d'expatriation.

	PREMIUM ACCESS	PREMIUM	CONFORT ACCESS	CONFORT	SUMMUM
Hospitalisation	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Traitement du cancer	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Traitement du sida	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Grefe d'organe	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Traitement d'urgence dans le monde entier	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Frais d'ambulance	90% des frais réels	90% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Consultations généralistes/ spécialistes	90% des frais réels	90% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Pharmacie	90% des frais réels	90% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Maternité	NON	Maxi annuel 2500 €	NON	Maxi annuel 5000 €	Maxi annuel 7500 €
Maternité avec chirurgie	NON	Maxi annuel 5000 €	NON	Maxi annuel 10000 €	Maxi annuel 15000 €
Traitement de la stérilité	NON	NON	NON	Maxi annuel 1000 €	Maxi annuel 1500 €
Médecines alternatives : Ostéopathie...	NON	Maxi annuel 240 €	NON	Maxi annuel 800 €	Maxi annuel 1600 €
Optique	NON	Maxi annuel 300 €	NON	Maxi annuel 660 €	Maxi annuel 700 €
Dentaire	NON	Maxi annuel 1000 €	NON	Maxi annuel 2000 €	Maxi annuel 2500 €
Prothèses médicales	NON	Maxi annuel 300 €	NON	Maxi annuel 600 €	Maxi annuel 1000 €

Niveau de couverture

Niveau de base

Niveau moyen

Niveau maximum

PREMIUM - PREMIUM ACCESS - CONFORT ACCESS : Votre priorité : la sécurité maximum pour un tarif très compétitif. Vous recherchez une garantie qui vous couvre à 100% sur le gros risque : l'hospitalisation, vos frais de consultations et de pharmacie.

En contrepartie, votre couverture sur les autres postes est moins performante mais vous bénéficiez du tarif le plus compétitif.

CONFORT : Vous recherchez une garantie de confort, qui vous offre un très bon niveau de couverture sur tous les postes.

SUMMUM : Vous recherchez une garantie haut de gamme qui vous offre la meilleure couverture pour tous les risques et quel que soit le pays d'expatriation.

Vous recherchez un tarif très compétitif, optez pour nos produits PREMIUM, CONFORT, SUMMUM avec une franchise annuelle de 150 € ou 300 € (cf pages 11 et 12).

Quelle est la couverture géographique ?



Choisissez votre zone de souscription en fonction de votre pays d'expatriation et des pays visités les plus fréquemment.

ETENDUE GEOGRAPHIQUE

Les garanties santé sont acquises dans la zone géographique qui correspond à votre zone de souscription :

Zone A : Monde entier sauf les pays de la zone B,C,D et E.

Zone B : Allemagne, Chili, Chine, Espagne, Mexique.

Zone C : Arabie Saoudite, Australie, Bahreïn, Israël, Italie, Liban, Qatar, Royaume-Uni, Russie.

Zone D : Brésil, Emirats Arabes Unis, Hong Kong, Singapour.

Zone E : USA, Canada, Japon, Suisse.

La zone de souscription A donne accès aux soins pratiqués dans la zone A.

La zone de souscription B donne accès aux soins pratiqués dans les zones A et B.

La zone de souscription C donne accès aux soins pratiqués dans les zones A, B et C.

La zone de souscription D donne accès aux soins pratiqués dans les zones A, B, C et D.

La zone de souscription E donne accès aux soins pratiqués dans les zones A, B, C, D et E.

Zone E

USA, Canada, Japon, Suisse.

Zone D

Brésil, Emirats Arabes Unis, Hong Kong, Singapour.

Zone C

Arabie Saoudite, Australie, Bahreïn, Israël, Italie, Liban, Qatar, Royaume-Uni, Russie.

Zone B

Allemagne, Chili, Chine, Espagne, Mexique.

Zone A

Monde entier sauf les pays de la zone B,C,D et E.

GARANTIES / REMBOURSEMENTS

GARANTIES Santé 1^{er} Euro

BAREME DE REMBOURSEMENT CORRESPONDANT AUX GARANTIES CHOISIES

PLAFOND GLOBAL : pour les expatriés de la zone E uniquement (USA, CANADA, JAPON, SUISSE) : 500.000 Euros quelque soit la formule souscrite.

GARANTIES 1/2

ACTES	PREMIUM	PREMIUM ACCESS	CONFORT	CONFORT ACCESS	SUMMUM
H Hospitalisation (1) (3)					
Hospitalisation chirurgicale	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels
Hospitalisation médicale	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels
Hospitalisation de jour	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels
Hospitalisation psychiatrique	100 % des Frais réels maxi 30 jours/an	100 % des Frais réels maxi 30 jours/an	100 % des Frais réels maxi 30 jours/an	100 % des Frais réels maxi 30 jours/an	100 % des Frais réels maxi 30 jours/an
Honoraires médicaux et chirurgicaux	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels
Examens, analyses et pharmacie	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels
Actes médicaux	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels
Chambre particulière	60 € / jour	60 € / jour	120 € / jour	120 € / jour	200 € / jour
Lit d'accompagnement	30 € / jour	30 € / jour	45 € / jour	45 € / jour	60 € / jour
Forfait journalier	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels
Consultations externes liées à une hospitalisation	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels
Chirurgie ambulatoire de jour	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels
Rééducation immédiate suite à hospitalisation	100 % des Frais réels maxi 1000 €/an	100 % des Frais réels maxi 1000 €/an	100 % des Frais réels maxi 2000 €/an	100 % des Frais réels maxi 2000 €/an	100 % des Frais réels maxi 2500 €/an
Chirurgie réparatrice dentaire d'urgence suite à accident	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels
Traitement du cancer	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels
Traitement du sida	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels
Greffe d'organe	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels
Traitement d'urgence dans le monde entier (hors la zone d'expatriation, durée de déplacement maxi 60 jours)	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels
Transport en ambulance	90 % des Frais réels	90 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels
M Maternité					
Maternité (1)	100 % des Frais réels maxi 2500 € / an	NON	100 % des Frais réels maxi 5000 € / an maxi 3000€ / an pour Zone A + France	NON	100 % des Frais réels maxi 7500 € / an maxi 4000€ / an pour Zone A + France
dont frais d'accouchement et ses suites	100 % des Frais réels	NON	100 % des Frais réels	NON	100 % des Frais réels
dont Séances de préparation à l'accouchement	maxi 5 séances 25 €/séance	NON	maxi 5 séances 40 €/séance	NON	maxi 5 séances 60 €/séance
dont test de dépistage du VIH	100 % des Frais réels	NON	100 % des Frais réels	NON	100 % des Frais réels
dont diagnostic des anomalies chromosomiques	100 % des Frais réels	NON	100 % des Frais réels	NON	100 % des Frais réels
Accouchement avec chirurgie (1)	100 % des Frais réels maxi 5000 € / an	NON	100 % des Frais réels maxi 10 000 € / an maxi 6000€ / an pour Zone A + France	NON	100 % des Frais réels maxi 15 000 € / an maxi 6000€ / an pour Zone A + France
FIV- Stérilité (1) (pharmacie, Fécondation in vitro, Analyses, Examens de suivi)	NON	NON	100 % des Frais réels maxi 1000 € / an maxi 3 FIV / durée du contrat	NON	100 % des Frais réels maxi 1500 € / an maxi 3 FIV / durée du contrat
Transport en ambulance	90 % des Frais réels	NON	100 % des Frais réels	NON	100 % des Frais réels

(1) Après entente préalable.

(3) Avance des frais si hospitalisation de plus de 24 heures.

GARANTIES / REMBOURSEMENTS

GARANTIES Santé 1^{er} Euro

GARANTIES 2/2

ACTES	PREMIUM	PREMIUM ACCESS	CONFORT	CONFORT ACCESS	SUMMUM
Médecine courante					
Honoraires médicaux	90 % des Frais réels	90 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels
Généraliste	maxi 40 €	maxi 40 €	maxi 100 €	maxi 100 €	maxi 150 €
Spécialiste	maxi 60 €	maxi 60 €	maxi 130 €	maxi 130 €	maxi 170 €
Pharmacie	90 % des Frais réels	90 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels
Actes d'auxiliaires médicaux (2) : Soins infirmiers, Kinésithérapie, Orthophonie, Orthoptie	80 % des Frais réels maxi 80 € par acte	80 % des Frais réels maxi 80 € par acte	100 % des Frais réels maxi 150 € par acte	100 % des Frais réels maxi 150 € par acte	100 % des Frais réels maxi 200 € par acte
Biologie médicale et Radiologie (y compris IRM) (4)	80 % des Frais réels	80 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels	100 % des Frais réels
Actes techniques médicaux (Hors établissement hospitalier) (2)	80 % des Frais réels	80 % des Frais réels	90 % des Frais réels	90 % des Frais réels	100 % des Frais réels
Prévention					
Bilan de santé (un bilan tous les 2 ans) (1)	NON	NON	NON	NON	100 % des Frais réels maxi 400 € / bilan
Acte de prévention	100 % des Frais réels	NON	100 % des Frais réels	NON	100 % des Frais réels
Vaccins	90 % des Frais réels	NON	100 % des Frais réels	NON	100 % des Frais réels
Dépistage du cancer du sein (une mammographie tous les 2 ans, pour les femmes de 50 ans et plus)	NON	NON	100 % des Frais réels	NON	100 % des Frais réels
Dépistage du cancer de la prostate (examens de dépistage pour les hommes de 50 à 75 ans)	NON	NON	100 % des Frais réels	NON	100 % des Frais réels
Médecines Douces					
Ostéopathie, Chiropractie, Acupuncture, Homéopathie, Médecine traditionnelle chinoise (limitée à Chine, Thaïlande, Hong-Kong, Singapour, Vietnam)	80 % des Frais réels maxi 30 € / acte et un maxi de 240 € / an	NON	100 % des Frais réels maxi 50 € / acte et un maxi de 800 € / an	NON	100 % des Frais réels maxi 70 € / acte et un maxi de 1600 € / an
Optique					
Verres + Monture	90 % des Frais réels maxi de 300 € / an	NON	100 % des Frais réels maxi de 660 € / an	NON	100 % des Frais réels maxi de 700 € / an
Lentilles (jetables comprises)	100 € / an	NON	260 € / an	NON	300 € / an
Chirurgie réfractive de l'œil	90 % des Frais réels maxi de 300 € / an	NON	100 % des Frais réels maxi de 660 € / an	NON	100 % des Frais réels maxi de 700 € / an
Dentaire					
	Maxi de 1000 € / an Franchise 50 % 1 ^{ère} année		Maxi de 2000 € / an Franchise 50 % 1 ^{ère} année		Maxi de 2500 € / an Franchise 50 % 1 ^{ère} année
Soins dentaires (4)	90 % des Frais réels	NON	100 % des Frais réels	NON	100 % des Frais réels
Prothèses dentaires y compris implants (1)	90 % des Frais réels maxi 300 € / dent	NON	100 % des Frais réels maxi 450 € / dent	NON	100 % des Frais réels maxi 600 € / dent
Orthodontie des enfants (1) (lim. 3 ans, age lim. 16 ans)	90 % des Frais réels maxi 600 € / an	NON	100 % des Frais réels maxi 1000 € / an	NON	100 % des Frais réels maxi 1200 € / an
Autres prothèses					
Prothèses médicales (1)	80 % des Frais réels maxi 300 € / an	NON	90 % des Frais réels maxi 600 € / an	NON	100 % des Frais réels maxi 1000 € / an

(1) Après entente préalable.

(2) Après entente préalable pour les actes supérieurs à 300 € ou actes en séries supérieurs à 9.

(4) Après entente préalable pour les actes supérieurs à 500 € ou actes en séries supérieurs à 9.

GARANTIES / REMBOURSEMENTS

GARANTIES complémentaires



Assistance rapatriement



PRISE EN CHARGE OU AVANCE

Contact médical	
Transport / Rapatriement	Frais réels
Retour d'un accompagnant bénéficiaire	Voyage retour
Accompagnement des enfants	Voyage aller et retour d'une personne chargée de l'accompagnement
Présence hospitalisation	Voyage aller et retour et frais d'hôtel à concurrence de 125 € par nuit
Frais d'hospitalisation	Avance des frais à concurrence de 150.000 €
Retour anticipé en cas d'hospitalisation d'un proche	Voyage aller et retour
Transport du défunt (organisation et frais)	Frais réels
Retour accompagnant ou membres de la famille	Frais réels / Voyage retour
Frais de cercueil	2.300 €
Reconnaissance de corps	Voyage aller et retour
Retour anticipé en cas de décès d'un proche	Voyage aller et retour
Avance de la caution pénale	30.500 €
Avance et prise en charge des honoraires d'avocat	7.700 €
Assistance en cas de vol, perte ou destruction des papiers	
Collaborateur de remplacement	Voyage aller et retour
Avance de fonds (vol, perte moyens de paiement)	2.300 €

Responsabilité Civile



PRISE EN CHARGE

Tous préjudices confondus	7.500.000 €
Dommages matériels et immatériels consécutifs	750.000 €
Franchise	150 €

GARANTIES / REMBOURSEMENTS

ETENDUE DE LA GARANTIE SANTE



Les frais médicaux ouvrant droit à prestation sont ceux visés dans le barème de remboursements qui concernent des traitements de maladie ou d'accident et qui :

- ont été exposés entre la date d'admission à l'assurance et la date de cessation de l'assurance en France ou à l'étranger (sous réserve des dispositions prévues au paragraphe qui suit),
- ont été prescrits et/ou pratiqués par des médecins régulièrement autorisés dans des établissements régulièrement autorisés,
- auraient donné lieu à un remboursement de la Sécurité sociale française si l'intéressé y avait été affilié.

Conditions de prise en charge :

Lesdits frais médicaux doivent avoir été exposés :

dans la zone géographique qui correspond à votre zone de souscription :

La zone de souscription A donnant accès aux soins pratiqués dans la zone A.

La zone de souscription B donnant accès aux soins pratiqués dans les zones A et B.

La zone de souscription C donnant accès aux soins pratiqués dans les zones A, B et C.

La zone de souscription D donnant accès aux soins pratiqués dans les zones A, B, C et D.

La zone de souscription E donnant accès aux soins pratiqués dans les zones A, B, C, D et E.

Une tolérance sera acceptée :

Pour les soins d'hospitalisation consécutifs à un accident ou à une maladie inopinée pour les déplacements inférieurs à 60 jours hors de la zone de souscription.

En tout état de cause, toute hospitalisation est subordonnée à la formalité de l'entente préalable.

Les garanties seront limitées au coût moyen en vigueur dans le pays d'accueil. Tout contrôle pourra être exercé par LA COMPAGNIE.

LES FRAIS PRESENTANT UN CARACTERE MANIFESTEMENT DERAISONNABLE OU INHABITUEL PEUVENT FAIRE L'OBJET D'UN REFUS DE PRISE EN CHARGE OU D'UNE LIMITATION DU MONTANT DE LA GARANTIE.

**Produits PREMIUM CONFORT
SUMMUM avec franchise annuelle
de 150 ou 300 € :**

DÉFINITION

La franchise est la part de l'indemnité restant à votre charge lors d'un sinistre. Par franchise annuelle, il faut entendre franchise par année civile.

Les remboursements sont effectués à concurrence des plafonds indiqués dans le tableau des garanties et dans la limite des frais réels. Les remboursements interviennent après déduction de la franchise annuelle de 150 € ou de 300 €.

COTISATIONS / TARIFS

COTISATIONS

CALCUL DES COTISATIONS

Les cotisations sont exprimées en Euros, en fonction :

- du type de souscription : Individuel, Famille (nous retiendrons la tranche d'âge de la personne la plus âgée de la famille) ou Couple (2 adultes ou un adulte + un enfant),
- de l'âge de l'adhérent,
- du niveau de régime choisi en Santé : PREMIUM, PREMIUM ACCESS, CONFORT, CONFORT ACCESS, SUMMUM, avec ou sans franchise annuelle,
- de la zone de souscription A, B, C, D, E pour la Santé et la RC, 1, ou 2 pour l'Assistance rapatriement.

Les cotisations sont révisées au 1^{er} avril de chaque année par LA COMPAGNIE. L'adhérent est informé des nouvelles cotisations UN MOIS avant le 1^{er} avril.

PAIEMENT DES COTISATIONS

Les cotisations sont payables d'avance, par trimestre, par semestre ou par année, dans les 10 jours suivant l'échéance. Elles peuvent être réglées par prélèvement automatique, ou sur le site sécurisé de notre gestionnaire www.gapigestion.com, par carte de crédit ou par virement domestique, 48 monnaies étrangères sont disponibles pour simplifier les procédures et éviter tous frais de banque(s) excessifs.

Tarifs Mensuels Santé 1^{er} euro

		PREMIUM ACCESS	PREMIUM	CONFORT ACCESS	CONFORT	SUMMUM
PAYS ZONE A - Monde entier sauf les pays de la zone B,C,D et E.						
INDIVIDUEL	0 à 32 ans	78	129	102	170	200
	33 à 42 ans	103	170	130	216	260
	43 à 50 ans	138	226	180	300	371
	51 à 60 ans	214	350	281	467	564
	61 à 64 ans	302	496	401	669	831
FAMILLE	0 à 32 ans	197	324	284	473	568
	33 à 42 ans	253	415	359	598	724
	43 à 50 ans	338	553	482	804	979
	51 à 60 ans	461	757	651	1086	1306
	61 à 64 ans	589	966	900	1499	1824
PAYS ZONE B - Allemagne, Chili, Chine, Espagne, Mexique.						
INDIVIDUEL	0 à 32 ans	82	134	108	177	210
	33 à 42 ans	109	177	136	227	272
	43 à 50 ans	145	237	189	314	389
	51 à 60 ans	225	367	294	490	592
	61 à 64 ans	317	519	421	702	871
FAMILLE	0 à 32 ans	208	340	298	496	595
	33 à 42 ans	266	436	376	627	759
	43 à 50 ans	354	580	506	843	1027
	51 à 60 ans	483	794	683	1138	1369
	61 à 64 ans	617	1013	943	1572	1913
PAYS ZONE C - Arabie Saoudite, Australie, Bahreïn, Israël, Italie, Liban, Qatar, Royaume-Uni, Russie.						
INDIVIDUEL	0 à 32 ans	106	172	136	227	269
	33 à 42 ans	139	227	174	290	348
	43 à 50 ans	185	302	248	411	497
	51 à 60 ans	286	469	377	628	780
	61 à 64 ans	405	664	537	894	1094
FAMILLE	0 à 32 ans	261	434	347	578	708
	33 à 42 ans	333	555	441	735	885
	43 à 50 ans	452	740	588	980	1185
	51 à 60 ans	610	1013	833	1387	1605
	61 à 64 ans	778	1294	1156	1926	2250
PAYS ZONE D - Brésil, Emirats Arabes Unis, Hong Kong, Singapour.						
INDIVIDUEL	0 à 32 ans	111	180	142	238	283
	33 à 42 ans	146	238	183	304	365
	43 à 50 ans	194	317	260	431	521
	51 à 60 ans	300	493	396	658	817
	61 à 64 ans	425	696	563	937	1148
FAMILLE	0 à 32 ans	273	455	364	607	742
	33 à 42 ans	350	582	462	771	928
	43 à 50 ans	474	775	616	1028	1242
	51 à 60 ans	639	1062	874	1455	1683
	61 à 64 ans	816	1357	1212	2020	2360
PAYS ZONE E - USA, Canada, Japon, Suisse.						
INDIVIDUEL	0 à 32 ans	-	-	-	382	452
	33 à 42 ans	-	-	-	679	886
	43 à 50 ans	-	-	-	824	1053
	51 à 60 ans	-	-	-	1166	1447
	61 à 64 ans	-	-	-	1533	1921
FAMILLE	0 à 32 ans	-	-	-	1347	2044
	33 à 42 ans	-	-	-	1976	2533
	43 à 50 ans	-	-	-	2103	2802
	51 à 60 ans	-	-	-	2798	3768
	61 à 64 ans	-	-	-	3303	4124

Il est entendu, que chaque souscription aux garanties fera l'objet d'une adhésion préalable à l'association ASPI, Association Santé et Prévoyance Internationale, pour laquelle il sera demandé chaque année un droit d'adhésion de 23 Euros par adhérent.

Tarifs Garanties Complémentaires



TARIFS ASSISTANCE (TVA 20% incluse)

ZONE 1 - Monde entier sauf les pays visés en Zone 2.

INDIVIDUEL	22 €
FAMILLE	55 €

ZONE 2 - Angola, Cameroun, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Tchad, Sénégal, Soudan, Cote d'Ivoire, Ghana, Burkina Faso, Benin, Guinée, Togo, Ethiopie, Gabon, Congo, République Démocratique du Congo, Tanzanie, Zambie, Kenya, Mozambique, Namibie, Zimbabwe, Botswana, Burundi, Afrique du sud, Rwanda.

INDIVIDUEL	32 €
FAMILLE	66 €

TARIFS RESPONSABILITE CIVILE

ZONES A,B,C,D - Monde entier à l'exclusion des USA, CANADA, JAPON et SUISSE

INDIVIDUEL	10 €
FAMILLE	16 €

ZONE E - USA, CANADA, JAPON et SUISSE

INDIVIDUEL	24 €
FAMILLE	28 €



Vous recherchez un tarif très compétitif tout en ayant un produit haut de gamme ; nous vous mettons à disposition nos produits PREMIUM, CONFORT et SUMMUM avec une FRANCHISE ANNUELLE de 150 € ou 300 €.

Fonctionnement de la franchise annuelle :

Chaque début d'année civile, nous vous remboursons vos prestations santé après les 150 ou 300 premiers euros de dépenses prises en charge par vos soins.

Grace à la mise en place de cette franchise, vous bénéficiez d'une remise de 15 à 25% par rapport à nos tarifs « sans franchise ».

Tarifs Mensuels Santé Franchise 150 €



		PREMIUM 150 Franchise annuelle 150 €	CONFORT 150 Franchise annuelle 150 €	SUMMUM 150 Franchise annuelle 150 €
PAYS ZONE A PAYS PAS CHERS - Monde entier sauf les pays de la zone B,C,D et E.				
INDIVIDUEL	0 à 32 ans	110	146	169
	33 à 42 ans	146	184	223
	43 à 50 ans	193	253	315
	51 à 60 ans	312	421	509
	61 à 64 ans	447	601	754
FAMILLE	0 à 32 ans	275	403	481
	33 à 42 ans	352	509	614
	43 à 50 ans	471	683	833
	51 à 60 ans	680	977	1175
	61 à 64 ans	869	1348	1642
PAYS ZONE B - Allemagne, Chili, Chine, Espagne, Mexique.				
INDIVIDUEL	0 à 32 ans	115	153	176
	33 à 42 ans	153	193	233
	43 à 50 ans	203	266	330
	51 à 60 ans	327	441	533
	61 à 64 ans	469	630	791
FAMILLE	0 à 32 ans	288	423	504
	33 à 42 ans	369	533	644
	43 à 50 ans	494	715	874
	51 à 60 ans	713	1024	1233
	61 à 64 ans	912	1414	1722
PAYS ZONE C - Arabie Saoudite, Australie, Bahrein, Israël, Italie, Liban, Qatar, Royaume-Uni, Russie.				
INDIVIDUEL	0 à 32 ans	-	191	230
	33 à 42 ans	-	247	294
	43 à 50 ans	-	348	424
	51 à 60 ans	-	564	702
	61 à 64 ans	-	802	984
FAMILLE	0 à 32 ans	-	493	602
	33 à 42 ans	-	625	751
	43 à 50 ans	-	831	1005
	51 à 60 ans	-	1247	1443
	61 à 64 ans	-	1734	2025
PAYS ZONE D - Brésil, Emirats Arabes Unis, Hong Kong, Singapour.				
INDIVIDUEL	0 à 32 ans	-	200	242
	33 à 42 ans	-	258	309
	43 à 50 ans	-	365	444
	51 à 60 ans	-	592	736
	61 à 64 ans	-	841	1032
FAMILLE	0 à 32 ans	-	516	631
	33 à 42 ans	-	655	787
	43 à 50 ans	-	871	1054
	51 à 60 ans	-	1308	1513
	61 à 64 ans	-	1819	2123

Tarifs Mensuels Santé Franchise 300 €



		PREMIUM 300 Franchise annuelle 300 €	CONFORT 300 Franchise annuelle 300 €	SUMMUM 300 Franchise annuelle 300 €
PAYS ZONE A PAYS PAS CHERS - Monde entier sauf les pays de la zone B,C,D et E.				
INDIVIDUEL	0 à 32 ans	96	128	150
	33 à 42 ans	126	160	195
	43 à 50 ans	168	224	279
	51 à 60 ans	279	372	450
	61 à 64 ans	397	534	663
FAMILLE	0 à 32 ans	245	356	426
	33 à 42 ans	311	448	543
	43 à 50 ans	415	603	734
	51 à 60 ans	607	869	1170
	61 à 64 ans	772	1197	1459
PAYS ZONE B - Allemagne, Chili, Chine, Espagne, Mexique.				
INDIVIDUEL	0 à 32 ans	100	133	157
	33 à 42 ans	132	169	205
	43 à 50 ans	175	234	291
	51 à 60 ans	291	390	473
	61 à 64 ans	416	559	695
FAMILLE	0 à 32 ans	256	372	446
	33 à 42 ans	326	471	570
	43 à 50 ans	436	632	770
	51 à 60 ans	636	912	1227
	61 à 64 ans	810	1255	1530
PAYS ZONE C - Arabie Saoudite, Australie, Bahreïn, Israël, Italie, Liban, Qatar, Royaume-Uni, Russie.				
INDIVIDUEL	0 à 32 ans	-	173	205
	33 à 42 ans	-	218	263
	43 à 50 ans	-	306	370
	51 à 60 ans	-	502	624
	61 à 64 ans	-	714	875
FAMILLE	0 à 32 ans	-	434	531
	33 à 42 ans	-	552	664
	43 à 50 ans	-	734	886
	51 à 60 ans	-	1111	1282
	61 à 64 ans	-	1541	1800
PAYS ZONE D - Brésil, Emirats Arabes Unis, Hong Kong, Singapour.				
INDIVIDUEL	0 à 32 ans	-	181	214
	33 à 42 ans	-	229	275
	43 à 50 ans	-	322	388
	51 à 60 ans	-	526	654
	61 à 64 ans	-	749	917
FAMILLE	0 à 32 ans	-	455	556
	33 à 42 ans	-	579	696
	43 à 50 ans	-	770	929
	51 à 60 ans	-	1165	1344
	61 à 64 ans	-	1615	1886

COMMENT ADHÉRER ?

CONDITIONS D'ADHESION

- Etre âgé de moins de 65 ans.
- Etre apte à exercer des fonctions à temps plein.

DES FORMALITES D'ADHESION RÉDUITES

Pour qu'elle soit prise en considération, la demande d'adhésion doit comporter :

- Un bulletin d'adhésion rempli,
- Un questionnaire de santé complété pour chacune des personnes à assurer.

Retourner ces documents à GAPI, notre gestionnaire, ZONE D'ACTIVITE ACTIBURO - 99 Rue Parmentier - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ - France.

Après étude du questionnaire médical, GAPI prendra contact avec vous pour vous confirmer les conditions de votre prise de garantie et vous communiquer les procédures de remboursement de prestations et de paiement des cotisations.

VENTE A DISTANCE : FACULTE DE RENONCIATION

En application des termes de l'article L 112-2-1 III du Code des Assurances, vous disposez d'un droit de renonciation pendant 14 jours calendaires, délai qui court à compter de la date de réception de votre contrat.

L'adhésion cesse à la date de réception de la lettre de renonciation.

Si des cotisations ont été perçues, l'assureur s'engage à vous les rembourser dans un délai de 30 jours

Si des prestations ont été versées, vous vous engagez à rembourser à l'assureur les montants perçus dans un délai de 30 jours.

ADHERENT

Dès son acceptation par LA COMPAGNIE, qui peut être faite à des conditions spéciales, chaque proposant acquiert la qualité d'adhérent.

BENEFICIAIRES DE L'ADHERENT : LES ASSURES

Pour autant qu'ils aient fait l'objet d'une désignation au certificat d'adhésion, les assurés sont les membres de la famille de l'adhérent à la charge effective de l'adhérent mentionnés ci-après :

- Le conjoint, concubin, pacsé nommément désigné
- Les enfants de l'adhérent et ou de son conjoint ou concubin âgés de moins de 26 ans, non salariés, fiscalement à la charge de l'adhérent, poursuivant leurs études.

PRISE D'EFFET DES GARANTIES

Pour autant que le bulletin d'adhésion soit complet et accepté par LA COMPAGNIE, les garanties prennent effet :

- Le 1^{er} jour du mois qui suit la réception du bulletin d'adhésion ou
- A la date souhaitée par l'adhérent, au plus tôt le premier jour qui suit la réception du bulletin d'adhésion.

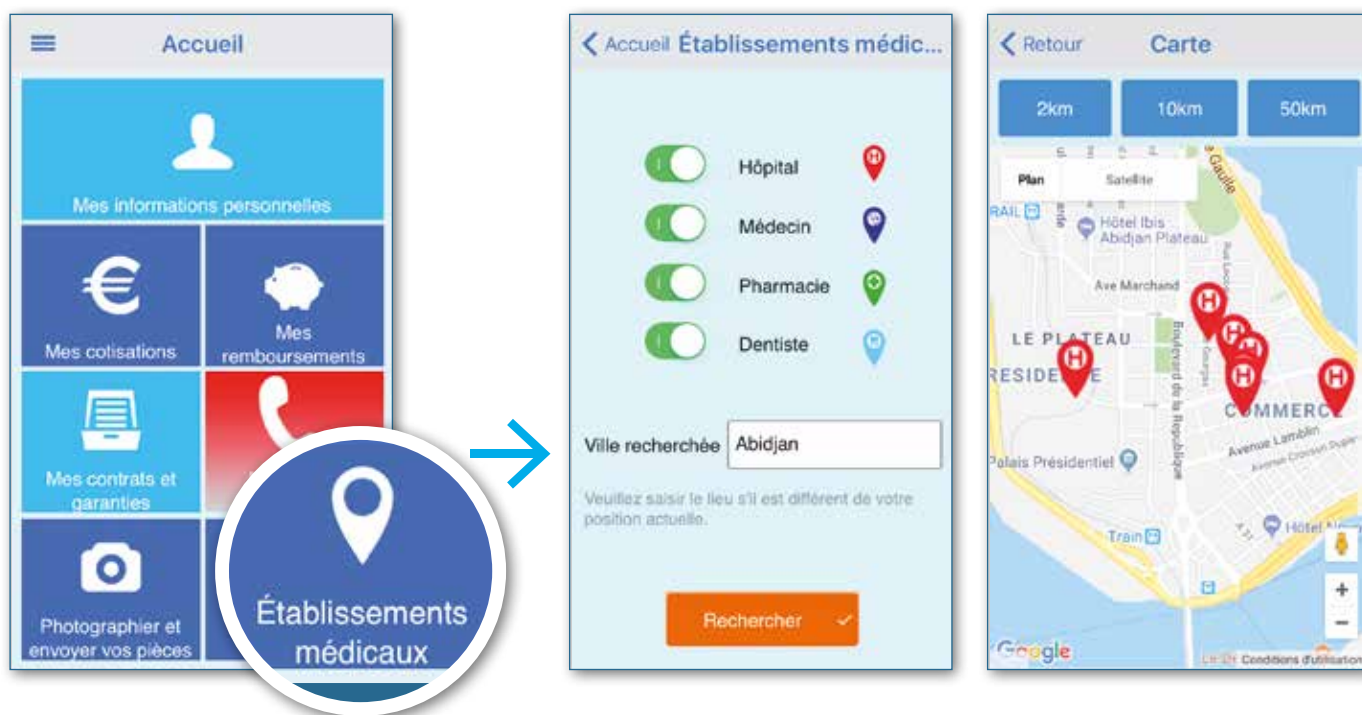
CESSATION DES GARANTIES

L'adhésion est souscrite jusqu'à la fin du trimestre civil qui suit la prise d'effet des garanties. Elle se renouvelle ensuite chaque trimestre par tacite reconduction, sauf dénonciation par l'adhérent par lettre recommandée avec accusé de réception ou par LA COMPAGNIE au moins 1 mois avant la fin du trimestre civil en cours.

OU SE FAIRE SOIGNER ?

Nous mettons à votre disposition sur l'application Gapi Adhérents la liste des médecins, cliniques, hôpitaux de votre zone géographique.

Vous avez la possibilité de laisser un avis afin de faire bénéficier de votre expérience à l'ensemble des expatriés de la zone.



COMMENT SE FAIRE PRENDRE EN CHARGE ?

EN CAS D'URGENCE

Pour toute demande d'avance de frais d'hospitalisation nous mettons à votre disposition un N° d'appel pour bénéficier du Tiers Payant dans le monde entier.

Enfin en cas de demande d'assistance rapatriement vous bénéficiez d'un n° d'appel 24H sur 24 et 365 jours par an dans le monde entier.



PRISE EN CHARGE DIRECTE

La prise en charge directe est le paiement des frais de santé, par le Gestionnaire, directement à l'Établissement de Santé Éligible, sans avance préalable de votre part.

Sous réserve du respect de la procédure de l'entente préalable, le Gestionnaire délivre une prise en charge directe pour les frais suivants :

Hospitalisation

■ l'ensemble des frais relatifs à une Hospitalisation à l'exception des consultations externes directement liées à l'Hospitalisation (post et pré-hospitalières), de la chirurgie réparatrice d'urgence suite à un Accident, du transport par ambulance terrestre et des Hospitalisations de moins de 24 heures.

Maternité

- les frais d'accouchement ;
- les frais d'accouchement chirurgical.

COMMENT SE FAIRE REMBOURSER ?

Notre gestionnaire GAPI vous rembourse vos prestations sous 48 heures, à réception de vos feuilles de soins et de vos justificatifs.

Vous retrouverez sur votre espace personnel du site www.gapigestion.com, les tableaux de bord vous permettant de suivre vos remboursements et la possibilité de payer vos cotisations en ligne.



Procédure remboursement de soins au 1^{er} euro



Pour obtenir le règlement des prestations, vous devez faire parvenir au Gestionnaire une demande de remboursement accompagnée des **pièces originales** justificatives suivantes :

- La **prescription médicale** ;
- La **facture détaillée et acquittée**, ainsi que les **notes d'honoraires** de tout praticien et de tout établissement de Santé éligible ;
- Pour les **soins effectués en France** : la **feuille CERFA** remplie par le praticien, la pharmacie ou l'établissement de Santé éligible.

Pour tous les frais inférieurs à 500 €, l'adhérent a la possibilité de communiquer par mail via l'application « GAPI Adhérents » un scan ou photographie de ses prescriptions et factures de soins.



Néanmoins le gestionnaire ou la compagnie se réserve le droit de demander les pièces originales pour procéder aux remboursements.

ASSUR-TRAVEL, partenaire de votre mobilité.

Animé par des professionnels de l'assurance, ASSUR-TRAVEL, courtier grossiste, est spécialisé dans la conception et la gestion de programmes d'assurance liés à la mobilité internationale.

Partenaire de la Caisse des Français de l'Étranger, ASSUR-TRAVEL compte plus de 7000 clients expatriés dans le monde entier. Chaque mois 100 nouveaux expatriés choisissent nos contrats santé.

De nombreuses entreprises, PME ou groupes internationaux font confiance à ASSUR-TRAVEL.

Fort de cette confiance ASSUR-TRAVEL a étendu sa gamme de contrats aux étudiants, aux étrangers séjournant temporairement en France et dans le monde entier, ainsi qu'aux séjours professionnels et/ou de loisirs de courtes durées. ASSUR-TRAVEL assure aujourd'hui les voyages de plus de 1.000.000 personnes par an.

ASSUR-TRAVEL s'est associée avec les acteurs majeurs de la mobilité internationale :

L'Équité



L'EQUITE

ASSUR-TRAVEL a conçu des produits santé à destination des expatriés en exclusivité avec L'EQUITE, filiale à 100% du Groupe GENERALI, 3^{ème} assureur européen.



GAPI, Gestion des Assurances de Personnes à l'International est un des acteurs majeurs de la gestion de frais de santé en France. Partenaire d'ASSUR-TRAVEL, de la Caisse des Français de l'Étranger, gestionnaire de plus de 10.000 expatriés basés dans le monde entier, GAPI apporte une gestion transparente et personnalisée via son plateau multilingue.



TOKIO MARINE KILN

Filiale de Tokio Marine and Nichido Fire Insurance Co .Limited, est la plus importante et la plus ancienne société d'Assurance Non Vie au Japon dans le domaine des risques Entreprises, Maritimes et transport.



EUROP ASSISTANCE est à l'origine du concept de l'assistance. Depuis plus de 40 ans, Europ Assistance développe des services capables de faciliter la vie quotidienne et de répondre à toutes les problématiques d'urgence. Le Groupe EUROP ASSISTANCE regroupe aujourd'hui 50 sociétés présentes dans 35 pays et est en mesure d'intervenir partout dans le monde 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

CONTACTEZ NOTRE SERVICE COMMERCIAL

Pour des renseignements complémentaires :

Par téléphone au +33 (0)3 28 04 69 85 de 9 heures à 18 heures.

Par mail : contact@assur-travel.fr

Pour faire une demande de devis en ligne ou souscrire sur notre site : www.assur-travel.fr



assur-travel

ASSUR-TRAVEL - Courtier Grossiste en assurances - N° ORIAS 07030650 - www.orias.fr

Membre fondateur du Syndicat Planète Courtier – Collège grossiste, Syndicat national des Courtiers Grossistes Souscripteurs en Assurance

Siège social : ZONE D'ACTIVITE ACTIBURO - 99 Rue Parmentier - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ - France - Tél: 03 20 34 67 48 - Fax: 03 20 64 29 17

SAS au capital de 100.000 € - RCS LILLE 451 947 378

Entreprise régie par le Code des assurances sous l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 61 Rue Taitbout 75436 Paris cedex 09

Souscripteur d'une assurance Responsabilité Civile et Garantie financière QBE N° GFICAP0005186 et N°ICAP0005185

Conformément aux dispositions de l'article L.520-1-II b du code des assurances, Assur-travel exerce comme courtier en assurances.

La liste des compagnies d'assurance avec lesquelles nous travaillons est à votre disposition sur simple demande.

Service réclamation : ASSUR TRAVEL- Service Réclamation - ZONE D'ACTIVITE ACTIBURO - 99 Rue Parmentier - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ - Tél: 03 20 34 67 48

Délais de traitement des réclamations : sous 10 jours ouvrables à compter de la réception de la réclamation.

Si notre service réclamation ne vous donne pas satisfaction, vous pouvez saisir le médiateur de Planète Courtier par courrier simple à :

Service de la Médiation Planète Courtier 12 - 14 Rond-Point des Champs Elysées 75008 Paris, ou mediation@planetecourtier.com